

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui-ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024

Date d'affichage : 11 janvier 2024

Délibération N° 24-01-2024 / N°19

Etaient présents les membres en exercice : 74

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot,, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 89

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoit François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand

Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Gêneau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossais, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas

Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à

Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe V
donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Demande de subvention lecture publique auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Commission « culture et événementiels » des Campagnes de l'Artois a validé l'organisation de manifestations culturelles pour soutenir la lecture publique.

Un programme d'actions va être mis en place et organisé à la médiathèque intercommunale et au sein des médiathèques de la Communauté de Communes sur une thématique commune.

Monsieur le Vice-Président précise que cette opération est soutenue par le Conseil Départemental qui accompagne techniquement et financièrement les intercommunalités porteuses.

Suite à l'avis favorable du Bureau du 10 janvier 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de répondre à l'appel à projet lecture publique du Conseil Départemental pour l'année 2024
- d'engager l'ensemble des démarches permettant la bonne mise en œuvre de cette programmation culturelle de développement de la lecture publique.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 01/02/2024 et publication ou notification du 01/02/2024

